

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2024

RESTAURER UN SYSTÈME DE RETRAITE PLUS JUSTE EN ANNULANT LES DERNIÈRES RÉFORMES PORTANT SUR L'ÂGE DE DÉPART ET LE NOMBRE D'ANNUITÉS - (N° 475)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 25

présenté par

M. Ray

ARTICLE 2 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de coordination avec l'amendement n°24 propose de réduire le nombre de rapports demandés au Gouvernement.